



Fusion : trois élus demandent le réexamen

WARLUIS/ROCHY-CONDÉ Le sénateur Olivier Paccaud, le député Olivier Dassault et la conseillère départementale de Mouy, Anne Fumery, jugent que les conditions ne sont pas réunies pour finaliser la fusion des deux communes.

Olivier Dassault, député de la 1^{ère} circonscription de l'Oise, le sénateur Olivier Paccaud et la conseillère départementale du canton de Mouy, Anne Fumery, ont écrit une lettre au préfet de l'Oise, Louis Le Franc concernant la fusion des communes de Warluis et de Rochy-Condé. Les trois élus estiment que les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien ce dossier dans des conditions optimales. Ils demandent que « le projet soit réexaminé, que la population en soit parfaitement informée et qu'elle puisse y être associée ». « Si cette démarche respecte les formes de la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime

L'origine

Les conseils municipaux de Warluis et Rochy-Condé ont voté la fusion des 2 communes qui prendraient le nom de Val d'Orgueil. Un collectif de 800 personnes s'est constitué et demande la consultation de la population.

«La sérénité pour mettre en place une telle fusion n'existe pas»

des » communes nouvelles, la soudaineté de cette annonce et surtout l'absence totale d'information à la population, ressentie par beaucoup comme une volonté de dissimulation, ont créé sur ce territoire une profonde défiance », estiment-ils.

UN CLIMAT NÉGATIF RÈGNE

La constitution de collectifs citoyens sollicitant une remise à plat du dossier associée à l'inquié-

tude de 300 habitants sur les éventuelles conséquences de la fusion et mécontents du processus suivi ont attiré leur attention. « Ayant été sollicités par de très nombreux citoyens des deux communes, nous avons pu constater que la sérénité indispensable à la mise en œuvre d'une telle mesure n'existe pas », continuent-ils dans leur courrier. Un climat négatif règne, avant tout parce que les citoyens n'ont pas du tout été associés en amont à cette décision qui va changer en profondeur l'organisation de la commune dans laquelle ils vivent », constatent-ils avant de s'étonner, par ailleurs, du choix du nom de la nouvelle commune.

« Le choix symbolique d'un nouveau nom (Val d'Orgueil) suscite aussi interrogations et préoccupations de la population »,

concluent-ils avant de réclamer le report de cette décision.

LA PRÉFECTURE CONSEILLE UN RÉFÉRENDUM

Ils ont finalement été entendus. La préfecture de l'Oise a incité les deux élus, reçus mercredi, de mettre en place un référendum d'initiative locale. Il pourrait être organisé assez rapidement, en novembre prochain. Les deux élus devraient soumettre cette proposition à leur conseil municipal même si à Warluis, le maire n'a encore pris aucune décision. Et si cette consultation n'a aucune valeur juridique, elle aura le mérite de permettre à la population de se prononcer.

Une bourse aux vêtements des parents d'élèves réussie mais...



SAINTE-GENEVIÈVE

Satisfaction pour l'équipe de bénévoles de l'APEEPM (association de parents d'élèves des écoles primaires et maternelles) à Sainte-Genève, lors de la clôture de leur journée de « bourse aux vêtements » un rendez-vous annuel qui attire de plus en plus de participants, aussi bien acheteurs que vendeurs. Cette année ce sont plus de 211 ventes réalisées pour plus de 80 déposants. Avec les bénéfices, l'association organise également durant l'année diverses opérations toujours au profit du périscolaire : Kermesse, loto(s), bourse aux jouets...

Beau succès de la bourse aux vêtements avec 211 ventes. Mais le manque de bénévoles se fait sentir.

Fabien Tourte qui est pressenti pour prendre la place de président lors de la prochaine assemblée générale a reçu délégation de Samuel Berson qui a dû quitter ses fonctions pour cause de déménagement. Mr Tourte déplore le manque de bénévoles prêts à donner un peu de leur temps pour participer aux actions : « sur 516 élèves au total, nous avons du mal à rassembler plus de 15 à 20 bénévoles... ». Edifiant ! Pour sensibiliser, une soirée des bénévoles avait réuni 105 participants, (foot, parents du collège, comité des fêtes, UMRAC) dans le but de resserrer les liens, de créer des relations.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT PAR INTERIM

PAYS NOAILLAIS

Week-end découverte à Grossenneglis : profitez-en à ce tarif

Le comité de jumelage Noailles / Grossenneglis organise un voyage découverte le week-end de la Toussaint. Départ le jeudi 1^{er} novembre à 9h, retour le dimanche 4 novembre vers 18h30. L'accueil est assuré par des familles allemandes, l'organisation et les activités étant assurées par le comité de jumelage allemand. La prestation comprend le logement et les repas.

Le comité de jumelage a négocié des conditions optimales pour ce voyage découverte à savoir : adulte : 100€, enfant moins de 12 ans : gratuit, 12/18 ans : 50€, Senior (+de 65 ans) : 70€. Inscriptions : Mr Alain Waneque 06 80 60 64 32, Mr Georges Housset 06 08 25 38 25. Pour ceux qui le désirent, il est possible de se joindre au voyage en utilisant son moyen de transport individuel. Conditions sur demande.

Hermès dédicace à la médiathèque

Vendredi 28 septembre à 18h30, la médiathèque vous propose de découvrir les sorties de la rentrée ainsi que les ouvrages ayant attiré à la première guerre mondiale. A cette occasion, Joëlle Carbonnier-Oudard, dédicacera son livre « Albert un boulangier dans l'apocalypse de 14/18 ».

La mairie contrainte de faire des travaux

NOAILLES

Mardi, en conseil municipal, le maire de Noailles, Benoît Biberon, a informé aussi le conseil municipal que par arrêté du 17 octobre 2017, le Préfet a mis en demeure le propriétaire de 3 logements situés au 49, rue de Calais, (ancienne gendarmerie) de faire cesser un danger ponctuel imminent pour la santé et la sécurité des occupants, dans le délai d'un mois maximum. Celui-ci n'ayant pas entrepris les travaux, c'est à la municipalité d'exécuter d'office les travaux, aux frais du propriétaire. Des devis ont été demandés dont le total s'élève à 61 989,61€ T.T.C. Les travaux sont d'ores et déjà lancés. L'ensemble du conseil déplore la manière dont cette vente (d'un bien public départemental) a été menée, sans concertation avec la commune à l'époque.

Eric Waillez remplace Mme Blanchard au conseil

Enfin, suite au départ de Mme Blanchard vers les rivages Bretons, c'est Mr Eric Waillez qui a repris ses fonctions de second adjoint, plus particulièrement en charge des affaires sociales et du CCAS, dont il faisait déjà partie.

Fleurissement : 4^e matinée de la plantation le 13 octobre

Comme chaque année, la municipalité organise la 4^{ème} matinée plantations qui aura lieu le samedi 13 octobre prochain de 9h à 13h. (RDV à 8h30 devant l'Hôtel de Ville).